



Ville de Courtenay

Lettre municipale

N°1 OCTOBRE 2022

Agenda à venir



11 novembre 2022

Commémoration de l'armistice du 11 novembre



19 novembre 2022

20h30 : Chorale ARKANA Répertoire autour d'Antonin Dvorak. Organisé par la 3CBO au Pôle culturel. Gratuit



2 décembre 2022

20h30 : « Les Impromptus Molière » du Théâtre des Vallées au Pôle culturel



17 et 18 décembre 2022

Marché de Noël sous la halle



17 au 31 décembre 2022

Patinoire sous la halle



Chères curtiniennes, chers curtiniens

L'équipe municipale, volontaire et déterminée, est au travail avec comme objectif de servir l'intérêt général.

Avec les membres de mon équipe, nous savons pouvoir compter sur votre soutien dans la réalisation de nos projets et de nos actions. Nous aurons à cœur de vous informer régulièrement et notamment un prochain bulletin municipal à paraître début 2023.

Nous travaillons en étroite collaboration avec notre Communauté de Communes, la 3CBO, dans différents domaines, et notamment celui du développement économique pour l'installation d'entreprises sur notre territoire, annonciatrices d'emplois nouveaux.

Concernant la situation de notre commune en termes de désert médical, nous avons entrepris des travaux dans l'ancienne trésorerie pour l'installation de professionnels de santé en libéral. Ces travaux sont financés à 80% par la 3CBO, qui a, de son côté, recruté pour l'ensemble du territoire, une chargée de mission de santé, actuellement en contact avec la Région pour l'installation de médecins sur notre commune.

Par ailleurs, notre feuille de route est établie et nous souhaitons mettre en œuvre les projets suivants :

- ▶ Requalifier notre centre-ville en favorisant l'installation de nouveaux commerces mais aussi en engageant une végétalisation et un embellissement de la place Armand CHESNEAU,

- ▶ Réaliser un plan pluriannuel de voirie afin de prioriser les travaux et hiérarchiser les besoins,

- ▶ Contribuer à assurer la sécurité et la tranquillité de nos administrés,

- ▶ Soutenir et accompagner nos associations et les forces vives de la commune en favorisant les animations et les festivités,

- ▶ Proposer une offre culturelle enrichie et diversifiée,

- ▶ Soutenir le secteur de la jeunesse par le développement d'actions en faveur des enfants et des adolescents (ACM, city park ...) mais aussi en développant un lien intergénérationnel avec nos anciens.

La rentrée des classes a permis d'accueillir un nouveau Directeur au sein de l'école maternelle et élémentaire, Jérémie CONGY, à qui nous souhaitons la bienvenue. Je souhaite une collaboration régulière et productive pour la réussite de l'ensemble de nos élèves.

Nous terminerons l'année ensemble avec le marché de Noël qui se tiendra les 17 et 18 décembre prochains. Je tiens à souligner le travail et l'investissement régulier des élus, des bénévoles et des associations, indispensables à la réussite des manifestations et moments de convivialité, essentiels en ces périodes difficiles.

Enfin, je tiens à renouveler ma confiance à tous nos agents territoriaux pour leur travail quotidien, leur dévouement et leur sens du service public, essentiel à notre réussite.

Vous pourrez toujours compter sur moi pour œuvrer dans l'intérêt général de notre commune.

Votre Maire

EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC
À partir du 24 octobre 2022
De 23h à 5h

Eclairons mieux,
Eclairons juste !

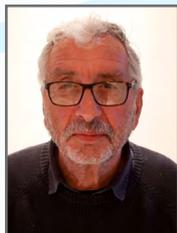
Le conseil municipal



Annagaële MAUDRUX
Maire de Courtenay
Conseillère communautaire



Séverine LEBoulleux
1^{ère} Maire-adjointe
Enfance, Jeunesse, Affaires
scolaires, Associations



Bruno LONGHI
2^{ème} Maire-adjoint
Cadre de vie, Patrimoine,
Urbanisme, Environnement



Sophie CHUNLAUD
3^{ème} Maire-adjointe
Santé, Affaires sociales, Solidarité,
Bienveillance citoyenne



Jean-Pascal PATARD
4^{ème} Maire-adjoint
Conseiller communautaire
Travaux, Voirie, Gestion des espaces verts,
Accessibilité, Sécurité,
Tranquillité publique, Prévention



Christel HECQUET
5^{ème} Maire-adjointe
Conseillère communautaire
Vie culturelle, Communication



Xavier BOUCHERON-SEGUIN
Conseiller municipal



Lydie BOURGOIN
Conseillère municipale



Dominique CONTESTABLE
Conseillère municipale déléguée
Action sociale



Christian DELAGARDE
Conseiller municipal délégué
Travaux, Voirie,
Bâtiments publics, Espaces verts



Jean-Pierre DESNOUES
Conseiller municipal
Conseiller communautaire



Jean-Claude DI EGIDIO
Conseiller municipal



Patrick FILLAULT
Conseiller municipal délégué
Sécurité, Tranquillité publique



Tony GAUTHIER
Conseiller municipal



Philippe GUILLET
Conseiller municipal



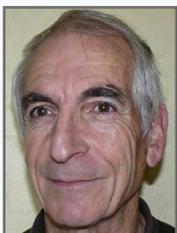
Clarisse HOUPERT
Conseillère municipale déléguée
Conseillère communautaire
Commerce, Artisanat



Véronique LASNIER
Conseillère municipale
Conseillère communautaire



Aurélie MARIE
Conseillère municipale déléguée
Affaires scolaires, Jeunesse



Patrice PELIZZARI
Conseiller municipal



Pierrick PIGOT
Conseiller municipal
Conseiller communautaire



Isabelle ROGNON
Conseillère municipale



Régis ROUFFIAC
Conseiller municipal



Adrien SAUVEGRAIN
Conseiller municipal



Didier TROSSIAN
Conseiller municipal



Alain VACHER
Conseiller municipal délégué
Finances



Catherine VARNAL
Conseillère municipale



Eclairons mieux, Eclairons juste !

Les élus, lors du conseil municipal du 26 septembre 2022, ont validé les nouveaux horaires de l'éclairage public afin de faire face à la flambée des tarifs de l'énergie, mais aussi à la préservation de l'environnement par la limitation des émissions de gaz à effet de serre et à la lutte contre les nuisances lumineuses. Aussi, une coupure générale de l'éclairage public de 23h00 à 5h00 sera entreprise sur l'ensemble du réseau communal, y compris sur les grands axes.

Quand la lumière ...nuit !

L'impact de cette démarche est double.

D'une part, l'objectif d'économie d'énergie reste une priorité budgétaire.

Pour faire face à la hausse importante du prix de l'électricité qui impacte de façon conséquente le budget de fonctionnement de notre commune, une recherche de maîtrise des dépenses a été engagée par les élus, et particulièrement par la commission optimisation énergétique.

En pratiquant l'extinction de l'éclairage aux heures où il n'est pas indispensable, une diminution de consommation de 30% d'énergie est prévisible. En effet, sans altérer le confort des usagers, un éclairage raisonné, associé au lancement dès 2023 d'un programme pluriannuel de rénovation intégrant un remplacement progressif des candélabres en version LED, permettra à notre commune de supporter la hausse des tarifs, d'économiser notre consommation et d'accroître la durée de vie des points lumineux. Il est apparu qu'une coupure entre 23h00 et 5h00 était la plus appropriée. En effet, une simulation, avec extinction tous les jours, indique une économie financière estimée à 25 000 euros par an. D'autre part, l'extinction se place aussi dans une démarche environnementale. L'éclairage public non maîtrisé a un impact sur la biodiversité et peut perturber des écosystèmes par les émissions de gaz à effet de serre, ainsi que par les nuisances lumineuses.

Quelques chiffres

*Eclairage public : 41 secteurs
pour 1 116 points lumineux à Courtenay*

*Actuellement, seulement 272 points
sont équipés de LED*

80 000 euros de Facturation EDF sur une année

En France

12 000 communes

*majoritairement communes rurales
pratiquent l'extinction de nuit*

Comment ?

Le dispositif sera mis en place à compter du 24 octobre 2022. En fonction des événements organisés dans notre commune, l'éclairage public pourra être maintenu tout ou partie de la nuit.

Une démarche adaptée et accompagnée !

Afin de prévenir les usagers, des dispositifs d'informations (panneaux aux entrées de la ville notamment) seront installés dès le début de l'opération.

Une campagne de communication sera aussi mise en place à travers les réseaux sociaux et la presse locale.

Et la sécurité dans tout ça ?

Il n'y a pas d'incidence notable entre la sécurité des biens et des personnes dans les villes ayant déjà mis en place ce dispositif. En effet, près de 80% des cambriolages ont lieu de jour.

De plus, des études ont démontré que les conducteurs roulent moins vite sur des routes qui ne sont pas éclairées, diminuant ainsi le nombre d'accidents et leur gravité.

Nous comptons donc sur votre collaboration et restons à votre écoute.

L'extinction de nuit - Pourquoi ?



Economies d'énergie



Diminution de la pollution nocturne



Réduction de la facture énergétique



Préservation de la biodiversité



Diminution des émissions de carbone



Accroissement de la durée de vie des points lumineux
-> baisse de la maintenance et des coûts

Cantine à 1€ - Un vrai festin pour une bouchée de pain

Cette année, une nouveauté concernant le tarif des repas de vos enfants, à compter de la rentrée de septembre 2022

La cantine scolaire est, à la fois, un service public indispensable aux familles, notamment lorsque les parents exercent des activités professionnelles éloignées du domicile, mais également un espace privilégié d'inclusion sociale pour les enfants.

Elle permet, en particulier aux élèves issus de familles défavorisées, de « bien manger » avec un repas complet et équilibré. Elle favorise ainsi leur concentration et le bon déroulement des apprentissages, tout en contribuant à la réduction des inégalités, dès le plus jeune âge.

Mettre en place une tarification sociale des cantines, c'est donner à chaque enfant les moyens de la réussite.

L'État soutient la mise en place de la tarification sociale dans les cantines scolaires, pour permettre aux enfants des familles les plus modestes de manger à la cantine pour 1 €.

La Commune de Courtenay étant éligible à ce fonds de soutien dans le cadre du dispositif de la «cantine à 1 euro», les élus ont souhaité s'inscrire dans cette démarche.

Ainsi, soucieux de mettre en place une politique sociale, le conseil municipal a délibéré le 04 juillet dernier sur une baisse des tarifs et une modularité en fonction des revenus.

La tarification sociale des cantines consiste donc à proposer des tarifs différents aux familles selon le quotient familial.

Ces tarifs s'appliquent à l'ensemble des élèves scolarisés en maternelle et en élémentaire sur notre commune.

Aussi, à compter du 1^{er} septembre 2022, la commune propose l'application d'une tarification sociale à trois tranches, comme suit :

Quotient Familial	Repas facturés aux parents	Tranche
0 à 946.47€	1.00€	1
946.48 à 1 147.82€	3.12€	2
1 147.82 € et plus	3.32€	3

La commune a signé une convention avec l'Etat pour une durée de 3 ans. Les tarifs seront donc révisés au terme de ces 3 années.

Aussi, si vous souhaitez bénéficier des tarifs appliqués à compter du 1^{er} septembre 2022, merci de fournir à la Mairie votre attestation de quotient familial adressé par la CAF/MSA ou votre avis d'imposition de l'année en cours.

Sans justificatif, la commune appliquera le tarif plafond (QF>1 147.82).

Courtenay célèbre les 400 ans de Molière



Le pôle culturel et associatif de Courtenay accueillera **vendredi 2 décembre à 20h30**, un spectacle ludique et original « Les Impromptus Molière » du théâtre des Vallées.

Une meneuse de jeu proposera aux spectateurs de tirer au sort la scène à jouer. Quatre comédiens se transforment au gré du hasard et interprètent les scènes sorties du chapeau. Découvrez ou redécouvrez tour à tour Sganarelle, Alceste, Georges Dandin, et bien d'autres sous une forme inhabituelle.

Droit d'entrée libre.

Une séance scolaire est organisée pour les classes de CM2 et de 5^{ème} le même jour l'après-midi, ainsi que des ateliers de pratique théâtrale en amont de la représentation. Nous espérons vous y retrouver nombreux.

Tribune de l'opposition

Une municipalité introuvable ?

Annulation, nouvelles élections, nouveau Maire, effets de manches, déclarations fracassantes, souffrance, manifestations de personnel, démissions d'élus, du Maire, départs de personnel, nouveau Maire, nouvelles démissions d'élus (8 sur 28 de la liste Leroux) : une municipalité qui appelle donc à des postes de décisions, le solde de la liste majoritaire élue en septembre 21, d'où l'absence d'une vision politique ? On gère à la petite semaine, en nous menaçant de tutelle car les finances... Si nous voulions en rire, nous pourrions dire que ces donneurs de leçons de bonne gestion sont, pour beaucoup, ceux là-même qui ont votés à 2 mains les décisions qui depuis plus de 12 ans, ont créé cette gabegie.

Sans vision politique, sans transparence, dans son entre soi, la municipalité est en marche pour l'immobilisme. Quel élan sera donné pour penser l'intérêt général ? Quelle construction de réponses adaptées à notre territoire pouvons-nous attendre ? Des marges de manœuvres sont possibles même dans un cadre budgétaire contraint. Les finances sont à l'équilibre depuis juillet 2021 (annulation élection 2020) et non pas au bord du gouffre (éclaireur juillet 22) et sauvées (conseil municipal 26/09/22). Nous devons travailler par objectifs, dans une projection à long terme.

Nous, opposition, voulons œuvrer dans ce sens mais la majorité que, comme Louis XVIII, un ancien édile aux manettes pendant 19 ans pourrait qualifier d'introuvable, ne paraît pas prête à l'exercice. Quant aux entreprises qui s'installeront à Courtenay, merci au travail de la 3CBO.